



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

N°16
07/07/2020



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°16 du 07/07/2020 »



Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen Ugni blanc : pré-fermeture**

Mildiou

- **Pas de contamination en absence de pluies, sauf repiquages**

Oïdium

- **Approche de fin de sensibilité**
- **Pas de contamination en absence de pluies**

Black rot

- **Pas de contamination en absence de pluies**

Flavescence dorée

- **Troisième traitement entre le 20 juillet et le 21 août**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

Phénologie

Sur 40 parcelles d'Ugni blanc observées cette semaine, le stade moyen calculé est de 32,3. Les grappes commencent à se fermer. Le nombre de feuilles moyen est de 21,6 par rameau (avec 1,2 feuilles sorties depuis la semaine dernière). La longueur moyenne des rameaux est de 170,4 cm, avec un allongement de 10,2 cm depuis la semaine dernière. On observe un certain nombre de rameaux qui ont stoppé leur croissance (apex secs).

Tous les ans, nous manquons d'observations pour définir au mieux le stade « véraison ». Même si vous n'avez pas de remplaçant lors de vos congés, n'hésitez pas à reprendre vos observations à votre retour.



Ugni blanc – pré-fermeture de la grappe

Climatologie

• De la semaine passée

Températures

Les températures de la semaine passée ont baissé, avec en moyenne 18.3°C.

Pluies

La moyenne hebdomadaire des précipitations sur le vignoble est inférieure à 1 mm. Notre zonage montre des résultats hétérogènes, avec Sud 2.5 mm ; Littoral 0.6 mm ; Cœur 0.2 mm ; Iles 0.15 mm ; Nord 0.2 mm ; Est 4 mm et Ouest 0.3 mm.

• Du mois de juin

Les pluviométries moyennes du mois de juin atteignent 71.7 mm, de 41.6 mm pour Criteuil à 108 mm pour Sigogne, contre 78.8 mm en moyenne décennale. Les températures moyennes se situent à 17.6°C, contre 18.8°C en moyenne.

• Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent du beau temps et une hausse de températures.

Maladies

• Mildiou

Observations



Progression du mildiou – TNT d'Arces et de Genté
(Crédit photo M. Girard – CA17, L. Duchêne – CARC)



Cette semaine, on observe de nouveau une progression des symptômes de mildiou dans les témoins non traités, sur feuilles comme sur grappes.

La fréquence moyenne sur feuilles passe de 66 à 70 %, avec une intensité de 25 % (contre 21 % la semaine dernière). De nouvelles taches sur jeunes feuilles sont visibles dans plusieurs parcelles. De nombreuses taches restent sporulantes.

Sur grappes, la fréquence moyenne d'attaque n'évolue pas (70 %) mais l'intensité augmente dans plusieurs parcelles, passant en moyenne de 32 à 39 %, avec le rot brun de plus en plus présent.

Quasiment pas d'évolution dans les parcelles de référence (traitées) cette semaine. On note de légères augmentations de fréquences sur feuilles (13 %) et sur grappes (7 %) dans quelques parcelles, mais les intensités d'attaque restent encore très faibles sur le réseau (moins de 1.5 %).

Modélisation (source IFV)

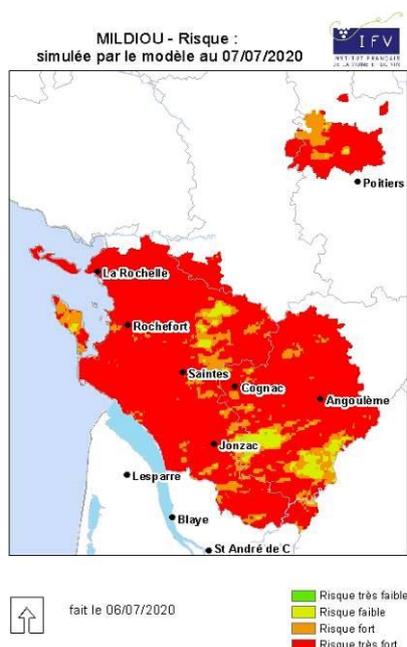
Sur la semaine passée

Les conditions climatiques ont été défavorables au mildiou. Néanmoins, d'après le modèle, ces conditions ont été insuffisantes pour déclencher une baisse du risque potentiel sur le vignoble. Le risque potentiel est resté très fort dans le vignoble. Des contaminations ont été calculées dans le sud et l'est du vignoble dès 2 mm de pluie.

Dans les trois jours à venir

La prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de pluie de 0.2 mm. L'hypothèse la plus humide annonce un cumul de pluie de 0.7 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce une absence de pluie. Les températures devraient passer de 25 à 30°C pour les maximales et être entre 10 et 15°C pour les minimales.

Les conditions météorologiques seront défavorables au mildiou. Le risque potentiel pourra baisser localement et passer de très fort à fort, voir faible. Le modèle ne calcule pas de nouvelle contamination quelle que soit l'hypothèse retenue.



Evaluation du risque :

Risque potentiel en légère baisse. Pas de contamination avec les conditions climatiques actuelles, sauf repiquages dans les vignes à symptômes, si rosées.



Risque de contaminations nul en l'absence de pluies

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

• Oïdium

Observations

De nouveaux symptômes d'oïdium sont apparus cette semaine : 6 nouveaux témoins sont touchés, et présentent quelques symptômes sur feuilles et baies (Montils, Arces, Burie, Foussignac, Pons, Salles d'Angles).

Les symptômes sur feuilles sont globalement limités en fréquence (3 %) et en intensité (moins de 1 %), à l'exception de Juillac le Coq et Ste Marie de Ré, fortement touchés.

Les symptômes sont plus visibles sur grappes. Ils se sont renforcés dans les témoins touchés précédemment, avec à présent entre 50 et 100 % des grappes oïdiées (St Dizant du Gua, Juillac, Chérac, Bouteville et Ste Marie de Ré). Dans les autres parcelles, la fréquence ne dépasse pas 12 % et l'intensité reste faible (quelques baies par grappe).

On ne note pas d'évolution en parcelles de référence traitées : seule la parcelle de Macqueville présente quelques symptômes d'oïdium, qui n'ont pas évolué depuis la semaine dernière.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

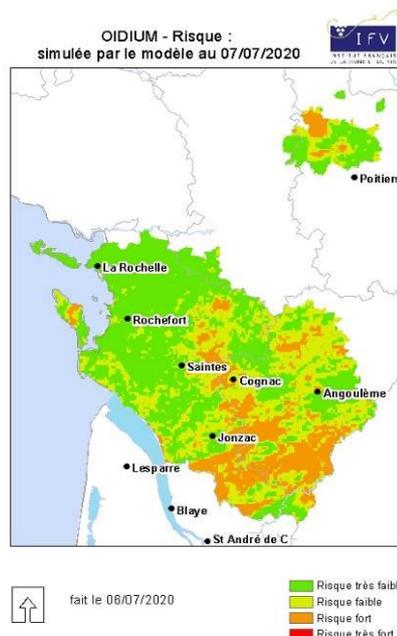
Les conditions climatiques ont été favorables au développement de l'oïdium. Les zones concernées par un risque potentiel fort ont augmenté sans devenir majoritaires dans le vignoble. Toutefois, le modèle n'a pas calculé de contaminations au cours de la semaine dernière.

Dans les trois jours à venir

Les conditions météorologiques resteront favorables à l'oïdium. Les surfaces concernées par un risque potentiel fort devraient augmenter dans les trois jours à venir. Cependant, le modèle ne calcule pas de nouvelle contamination quelle que soit l'hypothèse retenue.



Rot brun et oïdium – TNT d'Arces
(Crédit photo M. Girard – CA17)



Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Evaluation du risque :

Risque potentiel en hausse, mais pas de contamination prévue. Les grappes approchent la fin de la réceptivité.



Risque majoritairement faible, risque de contaminations nul en absence de pluies

• Black rot

Observations

Tous les témoins présentent plus ou moins de Black rot, sauf le témoin de St Georges d'Oléron qui est indemne. De nouvelles sorties sur grappes sont observées. La fréquence moyenne passe de 26 à 33 % de grappes touchées, avec une intensité de 9 % (contre 7 % la semaine dernière). Un quart des parcelles témoins est très touché (entre 70 et 100 % des grappes atteintes). On note une forte sortie dans certains témoins, comme à Gente, Sigogne, Segonzac, Salle d'Angles, St Même les Carrières, St Brice, Préguillac, Mons ou Lonzac (17).

On ne note pas d'évolution des symptômes depuis la semaine dernière en parcelles de référence traitées. Quelques symptômes sur grappes sont visibles dans les parcelles de référence de Juillac le Coq, St Fort sur le Né et Sigogne.

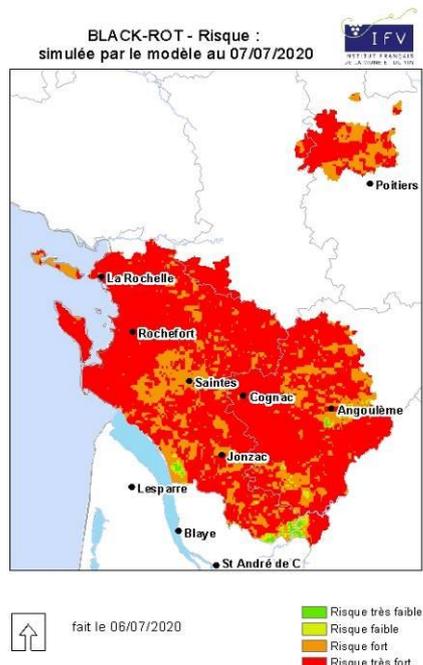
Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Le risque potentiel est resté fort à très fort sur le vignoble. Cependant, le modèle n'a pas calculé de contamination au cours de la semaine dernière.

Dans les trois jours à venir

Le risque potentiel devrait rester fort à très fort sur le vignoble, mais le modèle ne calcule pas de nouvelle contamination quelle que soit l'hypothèse retenue.



Black rot et oïdium sur la même grappe
TNT de Floirac
(Crédit photo J. Drouet - Floirac)

Evaluation du risque :

Risque potentiel en hausse, mais pas de contamination en absence de pluies. Les grappes restent réceptives jusqu'à la véraison.



Risque de contaminations nul en absence de pluies

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <http://www.vignevin-charentes.com/recherche/protection-du-vignoble.html>

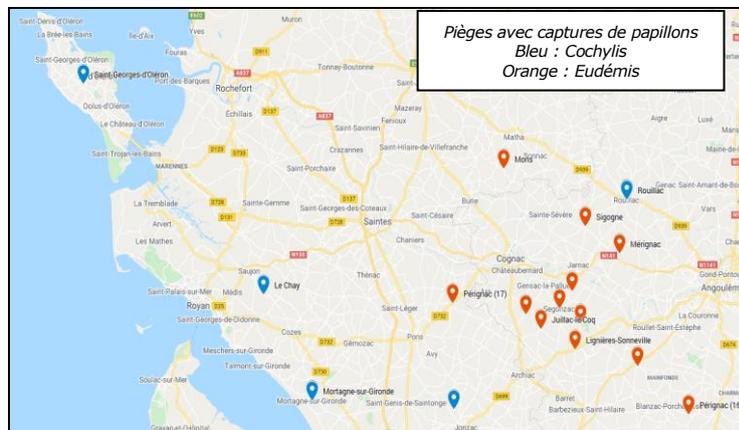
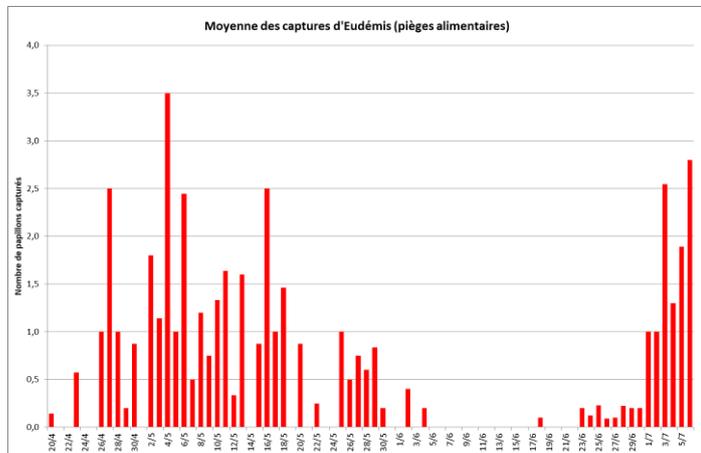
Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble

Ravageurs

• Tordeuses

Suivi des vols

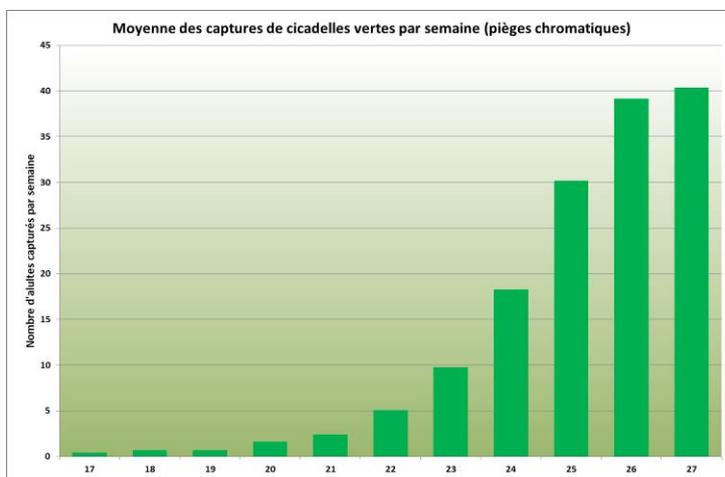
Le début de vol de la deuxième génération d'Eudémis est confirmé au premier juillet. Les toutes premières pontes devraient être observées en fin de semaine.



• Cicadelles vertes

Observations

Le vol se poursuit. Le niveau de populations d'adultes piégés stagne sauf sur Champagne Vigny. Des larves de la deuxième génération sont observées au vignoble sur les secteurs de Champagne Vigny, Le Tâtre, Montendre, Vignolles (moyenne de 9 larves pour 100 feuilles).



Seuil de nuisibilité

100 larves pour 100 feuilles.

• Flavescence dorée

Le troisième traitement contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être appliqué entre le 20 juillet et le 21 août dans les communes à risque élevé.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie, TNT et parcelles de référence ;**
- **Si le TNT est très atteint par le mildiou, l'oïdium ou le Black rot, le réduire fortement, mais laisser suffisamment de ceps pour pouvoir continuer les observations sur feuilles et grappes ;**
- **Relevés des pièges sexuels et alimentaires ;**
- **Relevés des pièges chromatiques cicadelle verte ;**
- **Comptage des larves de cicadelles vertes sur 50 feuilles ;**
- **Comptage des pontes de Tordeuses sur 100 grappes ;**
- **Enregistrement sur Epicure.**

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#).

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), Coopérative Agricole de la Région de Cognac, Coopérative Agricole Terre Atlantique, Groupe Coopératif Océalia, Coopérative Agricole du canton de Matha, Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, Groupe Isidore, Ets Fortet-Dufaud, Ets Soufflet Agriculture, Ets Landreau et Fils, Ets Piveteau, Ets Niort Agricole, FDCETA, FREDON Poitou-Charentes, Institut Français de la Vigne et du Vin, Station Viticole du BNIC, Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".